

4101F

COURS POUR CONTRÔLEURS DE CHAUFFAGE AU GASOIL (RÈGLEMENT DU 7 OCTOBRE 2014)

Public cible

Chefs d'entreprise et collaborateurs des entreprises légalement établies. Les participants doivent être détenteurs du Diplôme d'Aptitude Professionnelle (D.A.P.) ou équivalent dans le métier concerné ou apparenté ou justifier d'une formation technique supérieure au certificat précité.

!!! Pour les diplômés étrangers, une demande d'équivalence doit être introduite auprès du Ministère de l'Education nationale. Plus d'informations sur <https://guichet.public.lu/de/citoyens/travail/recherche-emploi/documents-utiles-candidature/reconnaissance-equivalence-diplome.html> !!!

Objectifs

Obtention du certificat de contrôleur pour les révisions périodiques des installations de combustion au gasoil, qui doivent être effectuées tous les 2 ans conformément au Règlement grand-ducal modifié du 7 octobre 2014

Contenu

- Règlements, interprétation et application
- La combustion, notions théoriques de base
- Analyse de gaz brûlés, appareils de mesure



PRIX
350 €



LANGUES
FR



DURÉE
17.5 h



DATES
Session Juillet
09.07.2026 - 10.07.2026



LIEU(X)
Chambre des Métiers
Centre national de formation
professionnelle continue
Ettelbruck

INSCRIPTION EN LIGNE

Retrouvez toutes nos formations sur notre site web et inscrivez-vous en seulement quelques clics !

formations.cdm.lu/formation-continue/formations

CONTACT

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg

T.: (+352) 42 67 67 - 530

F.: (+352) 43 40 67

E.: formation.continue@cdm.lu



Scannez le QR-Code pour vous inscrire !